

**DIPLÔME NATIONAL DU BREVET
SESSION 2020**

**HISTOIRE - GÉOGRAPHIE
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE**

Série professionnelle

Durée de l'épreuve : 2h00

50 points

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il soit complet.
Ce sujet comporte 7 pages numérotées de la page 1/7 à la page 7/7.

ATTENTION : L'ANNEXE à la page 5/7 est à rendre avec la copie.

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite.

Exercice 1 : Analyser et comprendre des documents en histoire. (20 points)

HISTOIRE - Thème : L'EUROPE, UN THÉÂTRE MAJEUR DES GUERRES TOTALES.

Document 1 : Une offensive allemande à Verdun, 1916.



Source : German Bundesarchiv. Publiée sur le site internet www.lesfrancaisaverdun-1916.fr

Document 2 : Lettre d'un soldat français à Verdun.

Gaston Biron avait 29 ans en 1914. Blessé à Verdun le 8 septembre 1916, il mourut de ses blessures le 11 septembre 1916 à l'hôpital de Chartres.

Ma chère mère,

[...] Par quel miracle suis-je sorti de cet enfer, je me demande encore bien des fois s'il est vrai que je suis encore vivant ; pense donc, nous sommes montés mille deux cents et nous sommes redescendus trois cents [...]. À la souffrance morale de croire à chaque instant la mort nous surprendre viennent s'ajouter les souffrances physiques de longues nuits sans dormir : huit jours sans boire et presque sans manger, huit jours à vivre au milieu d'un charnier humain¹, couchant au milieu des cadavres, marchant sur nos camarades tombés la veille [...]. Plus de rires, plus de gaieté au bataillon, nous portons dans notre cœur le deuil de tous nos camarades tombés à Verdun du 5 au 12 mars [...]. Tu as raison de prier pour moi, nous avons tous besoin que quelqu'un prie pour nous, et moi-même bien souvent quand les obus tombaient autour de moi, je murmurais les prières que j'ai apprises quand j'étais tout petit [...].

Ton fils qui te chérit et t'embrasse un million de fois.

1 : Lieu où sont entassés des cadavres

Lettre publiée dans le journal « Le Figaro » en 1916.

QUESTIONS

Document 1 : 9 points

- 1 - Où et à quelle date se déroule la scène présentée dans la photographie ? 2 points
- 2 - Décrivez la photographie. 3 points
- 3 - Quelles sont les armes utilisées par les soldats ? 2 points
- 4 - Identifiez l'équipement sur le visage du soldat au 1^{er} plan. A quoi sert-il ? 2 points

Document 2 : 7 points

- 5 - Qui parle dans cette lettre ? Que lui est-il arrivé ? 2 points
- 6 - A quelle bataille a-t-il participé ? 2 points
- 7 - Expliquez la phrase soulignée. 3 points

Document 1 et 2 : 4 points

- 8 - A l'aide de vos connaissances et de l'analyse des documents, montrez que la bataille de Verdun est une illustration de la violence de masse lors de la Première Guerre mondiale.

Exercice 2 : Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques. (20 points)

GÉOGRAPHIE - Thème : DYNAMIQUES TERRITORIALES DE LA FRANCE CONTEMPORAINE.

1- Développement construit : 12pts

Expliquez la différence entre un espace urbain et un espace rural et montrez comment les espaces urbains dominent le territoire français.

- Dans une première partie, vous présenterez ce qu'est un espace urbain.
- Dans une deuxième partie, vous présenterez ce qu'est un espace rural.
- Dans une troisième partie, vous montrerez comment les espaces urbains dominent le territoire en concentrant les lieux de décision et les infrastructures.

Vous pourrez illustrer votre propos en vous appuyant sur l'exemple polynésien et en montrant la position dominante de l'agglomération de Papeete.

2- Repères : 8 pts

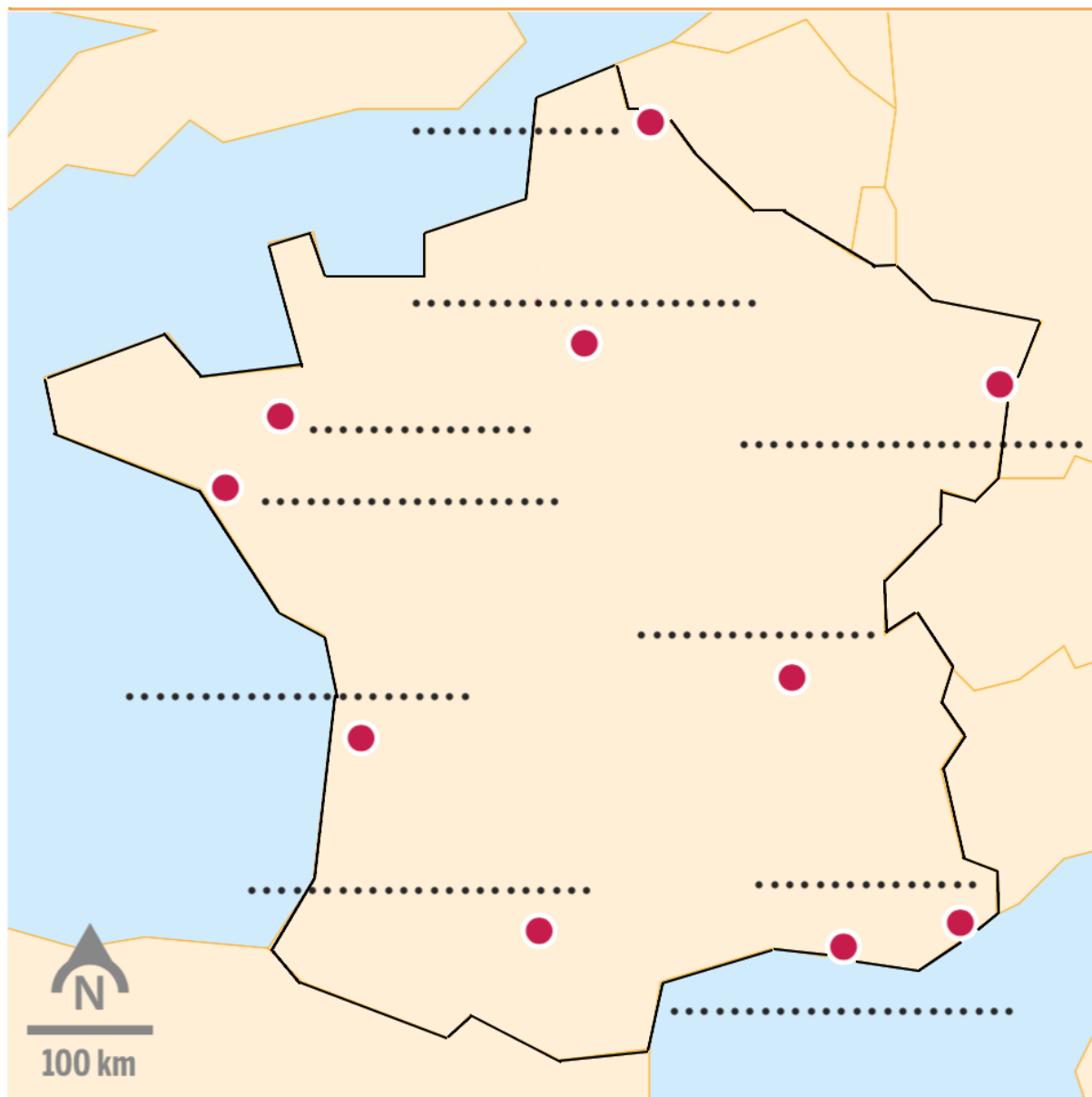
ANNEXE rendre avec la copie

Nommez sur la carte les principales aires urbaines de la France métropolitaine en complétant les pointillés.

Entourez deux villes situées dans le sud-est de la France.

Encadrez la capitale de la France.

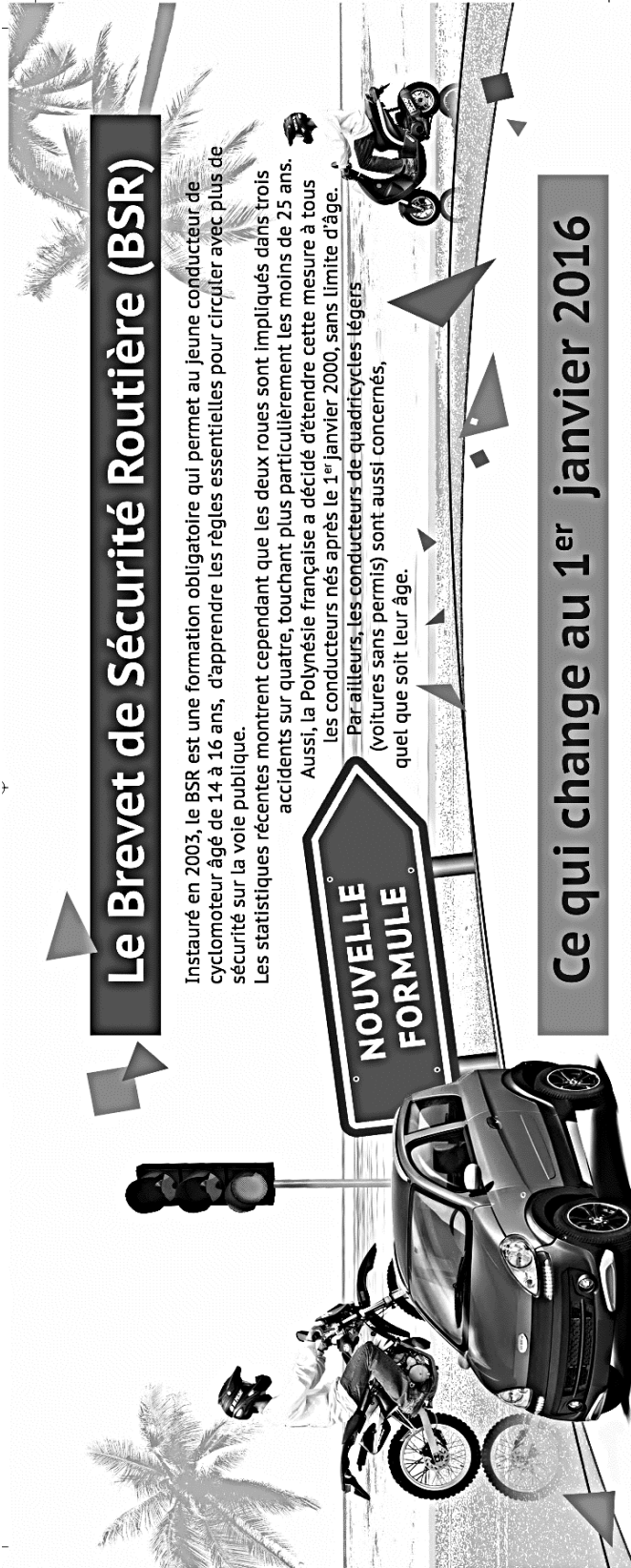
Document 1 : Les principales aires urbaines de la France.



Exercice 3 : Mobiliser des compétences de l'enseignement moral et civique (10 points)

EMC : Construire une culture civique : le droit et la règle.

Document : dépliant de la sécurité routière



Le Brevet de Sécurité Routière (BSR)

Instauré en 2003, le BSR est une formation obligatoire qui permet au jeune conducteur de cyclomoteur âgé de 14 à 16 ans, d'apprendre les règles essentielles pour circuler avec plus de sécurité sur la voie publique.

Les statistiques récentes montrent cependant que les deux roues sont impliqués dans trois accidents sur quatre, touchant plus particulièrement les moins de 25 ans.

Aussi, la Polynésie française a décidé d'étendre cette mesure à tous les conducteurs nés après le 1^{er} janvier 2000, sans limite d'âge.

Par ailleurs, les conducteurs de quadricycles légers (voitures sans permis) sont aussi concernés, quel que soit leur âge.

Ce qui change au 1^{er} janvier 2016

A QUEL ÂGE PASSER SON BSR ?

Option "cyclomoteur" : **dès 14 ans.**
Option "quadricycle léger à moteur" : **dès 16 ans.**

COMMENT OBTENIR SON BSR ?

- 1 Réussir sa formation en milieu scolaire (ASSR de niveau 1 ou 2) ou en auto-école (ASR).
- 2 Obtenir son attestation de formation pratique de 5 heures minimum, délivrée par un formateur d'une auto-école agréée par la Direction des Transports Terrestres.

Pour les îles dépourvues d'auto-école, se renseigner auprès de la Gendarmerie Nationale.

LE BSR EST DÉSORMAIS COMPOSÉ DE 2 OPTIONS

Option "cyclomoteur"
Pour conduire un véhicule à 2 ou 3 roues dont la cylindrée n'exécède pas 50 cm³ (ou d'une puissance de moins de 4 kw) et dont la vitesse maximale est de 45 km/h.

Option "quadricycle léger à moteur"
Pour conduire un véhicule à 4 roues dont le poids à vide n'exécède pas 350 kg, d'une cylindrée inférieure à 50 cm³ (ou d'une puissance de moins de 4 kw) et dont la vitesse est inférieure à 45 km/h.

QUESTIONS

Document : 6pts

1 - Pour quelle raison la Polynésie française a-t-elle mis l'accent sur le brevet de sécurité routière ?

2 - À partir de quel âge pouvez-vous envisager de passer le BSR option cyclomoteur ?

3 - Comment obtient-on son BSR ?

Réponse développée : 4pts

4 - Vous êtes en fin de 3^e et votre meilleur ami envisage à la rentrée d'aller au lycée en deux roues : quels conseils donnez-vous à cet ami pour qu'il se comporte de manière responsable sur la route ?